Rapport d’activité 2024

AG annuelle

1er avril 2025

**Ensemble, nous sommes le 10e** a pour objet de favoriser la participation de tous les habitants du 10e, français et étrangers, à la vie sociale, culturelle et politique de l’arrondissement. Depuis 29 ans, une cinquantaine d’associations, représentant la richesse culturelle de l’arrondissement, participe chaque année à la Saison des rencontres interculturelles.

*Ensemble, nous sommes le 10e* a connu des évolutions, tant par la diversification des associations constituant le collectif et une "professionnalisation" de ses activités, que par les animations qui se sont renouvelées : visites guidées, projections, conférences historiques, balades urbaines, etc.

*Ensemble, nous sommes le 10e* s'est constitué autour d'un projet, de valeurs partagées et d'activités communes qui peuvent évoluer dans le sens d'une plus grande ouverture, avec une volonté de travailler toute l'année avec qui veut et en restant un véritable "incubateur d'initiatives".

**A/ 29e Saison des Rencontres interculturelles du 10e**

**Du mardi 10 septembre au samedi 5 octobre 2024, sur le thème**

**«Mémoires vers le futur Autour de la transmission»**

Selon le processus de travail rodé au sein de l'association, le thème et le programme ont été élaborés par les participants aux réunions mensuelles (le 1er mardi du mois sauf jour férié et vacances scolaires), dans une salle de réunion mise à disposition par la Mairie du 10e.

Le thème retenu en 2024 était celui de la transmission : que voulons-nous transmettre et pour faire quoi ?

# 1/ INAUGURATION DE LA SAISON animé par le merveilleux buffet de l’association Initiatives de développement local (IDL)

Mardi 10 septembre dans le hall de la Mairie du 10e

L’inauguration a eu lieu le 10 septembre avec prise de parole de M. Raphaël Bonnier, adjoint à la Maire du 10e et de Myrto Sterdyniak et Houssam El Yaâgoubi, co-président.es d’*Ensemble, nous sommes le 10e*, suivie de la projection d’un film sur le travail exposé de l’association **L’aire à mots** et d’un concert du groupe de variété antillaise SiwoKanel avec l’**ACHSL**. Public très nombreux dû à la bonne diffusion de l’événement par la Mairie.

# 2/ EXPOSITION du 10 septembre au 3 octobre "Autour de la transmission"

**L’exposition** a eu lieu dans le hall de la Mairie du 10e sur des grilles (amovibles au gré des travaux...) La mairie a pris en charge l’impression des affiches et programmes, mais aucune reproduction de documents (certains documents se sont perdus au fil des déménagements des panneaux, malgré l’attention des personnels de la mairie).

Neuf associations ont présenté des photographies, des peintures, des textes, des reproductions diverses, illustrant le travail fourni par chacune d’elle : L’Acort, L’Aire à mots, Amnesty Groupe Paris-Lafayette, Cyberdanse, Ensemble nous sommes le 10e, Entraide Tiers Monde, Gaïa, Histoire & vies du 10e, Ville mains jardins.

C’est la diversité des approches qui fait la richesse, la complémentarité, la compréhension plurielle du thème. C’est par cette diversité que se découvre la cohérence de l’ensemble.

*Ensemble, nous sommes le 10e* reste convaincu que la continuité de cet évènement reste primordiale, pour garder un espace de libre expression de nos associations membres, de façon que les associations se sentent accueillies et soutenues.

## **3/** BALADE NATURALISTE AU JARDIN DE BERCY

Vendredi 13 sept 14h

## **Ville mains jardins** a invité à une balade guidée et commentée par Jacky Libaud (baladesauxjardins.fr) pour découvrir le Jardin de Bercy. Le groupe a été accueilli par la Maison du jardinage (Ville de Paris) pour sa mission de transmission des savoir-faire anciens et des expériences nouvelles, à la vigne et au potager. Les œuvres du parc, le canal, le chai, la maison du lac, le belvédère, la grande terrasse, les oiseaux et les tortues de l’étang, les oiseaux en vol, la flore et les arbres remarquables du lieu.

**4/ Fête au bord du canal Saint-Martin** dimanche 15 septembre 2024

**Village Interculturel** dans le cadre du ***Forum des associations du 10e*** organisé le long du canal par ***Ensemble, nous sommes le 10e*.**

Cinq villages thématiques, dans le jardin Villemin et quai de Valmy, ont accueilli les visiteurs autour des stands des associations. Beau temps et très grosse fréquentation. Les élus du 10e avaient choisi cette année d’aller à la rencontre de chaque association.

- 53 associations participantes au Village interculturel ont animé des stands tout au long de la journée dont 4 pour la restauration, ainsi qu’au Village de l’engagement présent pour la 1e fois :

* *Action Barbès • Amnesty international ParisLafayette • Asiemut Fédération des associations pour l'intégration des migrants asiatiques • L’Assemblée citoyenne des originaires de Turquie (L’ACORT) • Association culturelle Franco-Bangladeshi • Association culturelle et sportive de l’hôpital SaintLouis (ACHSL) • Association des originaires et amis des pays tchèques et slovaque (AOTS) • Association française des cheminots pour l’Esperanto • Association des retraités d’origine espagnole (AROE) • Association FrancoAsiatique pour la petite enfance (AFAPE) • ATTAC ParisCentre • Axes pluriels • Cabaret Actée • Cedanze centre culturel dans du Zebre • Centre Medem Arbeter Ring • Centre de méditation Kadampa • Choeur scenic • Collectif de mobilisation du 10e pour un accueil digne et solidaire des exilés • CJDC 75 • Comité des habitants Gare du Nord – La Chapelle • Compagnie Avril enchanté • Compagnie Niaba • Compagnie N’Gambart • Cyberdanse Paris • Défense d’éléphant • Dena’ba • ECUJE •Enfance en suspens • Ensemble, nous sommes le 10e • Espace Fârâbî • Espace universel • Français langue d’accueil • Histoire & vies du 10e • Irjen Tura les deux rives • Initiatives de développement local (IDL) Paris 10 • Khao Niao Solidarité • L'Aire à Mots • L’Italie à Paris • La Maison de la Syrie • La voie des femmes l’avenir des filles • Les Mongols de l’Occident • Ligue des droits de l’Homme Paris 1011 • Madgasc’Art • Ma’Gab • Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les Peuples (MRAP) • Mouvement d’entraide pour le tiers-monde et la Coopération (ETM) • Muleketu • Musica italiana • Paillettes & cambouris • Polemdé-Destinée • Rails et Histoire • Service d'entraide protestant de la Rencontre • Siwo-Kanel • Taranaka Ankorombe Aty Andafy • Terranga up • Union culturelle française des Arméniens de France (UCFAF)*

- La Scène interculturelle avait été montée au bas de la pelouse du jardin côté canal et dix associations *(musique, chants, danse et théâtre)* ont pu se produire : ~~CIE NGAMB’ART~~, AXES PLURIELS, CYBERDANSE, GWOKA / ACHSL, ATELIER « ENTREZ DANS LA DANSE » / CRL10 CENTRE JEAN VERDIER, NADEJE / AOTS, GRES UNIDOS DE PARIS, ASSOCIATION CULTURELLE FRANCO-BANGLADESHI, MULEKETU, CYRIL JOSS DANSE CLUB 75 ET MAISON DE LA SYRIE.

Ensemble nous sommes le 10e remercie Jimmy d’avoir présenté et animé ce podium comme toujours avec joie, compétence et entrain.

## **5/** PROJECTION-DÉBAT : JARDINS PARTAGÉS PARIS-BERLIN MÊME COMBAT ?

Mercredi 18 septembre à 20h Jardin Juliette Dodu

**Graine de jardins**, le réseau des jardins partagés en Île-de-France, et le Centre français de Berlin ont organisé en 2022 des échanges entre les membres de 5 jardins parisiens et de 7 jardins berlinois, pendant 4 jours dans chaque ville. Ces séjours ont fait l’objet d’un film de 40 mn réalisé par Violeta Ramirez. La projection a été suivie d’un débat animé par Laurence Baudelet-Stelmacher, cofondatrice et coordinatrice de Graine de jardins.

## **6/** CONFÉRENCE THÉÂTRALISÉE ET RENCONTRE : DES NOMS À COUCHER DEHORS

Mardi 24 sept à 15h (pour les lycéens de Colbert) et à 19h Médiathèque Françoise Sagan

**ATTAC Paris Centre** a convié à une conférence théâtralisée de Gérard Noiriel et Martine Derrier, suivie d’une discussion, sur l’historicité et la signification des noms et prénoms, et sur les stigmates qui y sont associés. Une manière originale de transmettre l’histoire de la construction des nations et de s’interroger sur ses effets sur les individus : salle comble

## **7/** RENCONTRE-DÉBAT : POUR EN FINIR AVEC LE ROMAN NATIONAL

Mercredi 25 sept 19h Mairie du 10e Salle des mariages

**Histoire et Vies du 10e** a invité à discuter de comment raconter l’histoire de France avec Laurence de Cock, historienne de l’éducation, autrice de *Sur l’enseignement de l’histoire : débats, programmes et pratiques* (2018), *École publique et émancipation sociale* (2021) et *Une journée fasciste : Célestin et Élise Freinet, pédagogues et militants* (2022)

## **8/** SPECTACLE EN CHANSONS : A--MUSÉE--VOUS ! LALALA

Vendredi 27 sept 20h Scène du canal Espace Jemmapes et Dimanche 29 sept 19h Point éphémère

L’atelier chansons de la **Compagnie La Volute** a présenté son dernier spectacle conçu par Brigitte Le Gargasson : douze chanteur·euses et musicien·nes (piano, guitare, accordéon et percussions) se retrouvent pour visiter le Musée Lalala, haut-lieu de la culture chansonnesque française.

Avec des chansons d’Alain Souchon, Benjamin Biolay, Boris Vian, Calogero, Emily Loizeau, Florent Marchet, la Grande Sophie, Laurent Voulzy, Jean-Louis Aubert, Michèle Bernard, Michel Polnareff, Noé Preszow.

## **9/** ATELIER D’ÉCRITURE INVENTIVE

Lundi 30 sept à partir de 14h Mairie du 10e Salle du 2e étage

En coordination avec la *Semaine Bleue*, **L’Aire à mots** a proposé un atelier intergénérationnel d’écriture inventive animé par Brigitte Cathala, sur le thème « Mémoires vers le futur », un moment privilégié pour donner voix à ce que chacun·e aimerait transmettre.

## **10/** RENCONTRE AVEC MAHIR GUVEN AUTOUR DE SON LIVRE *RIEN DE PERSONNEL*

Mardi 1 oct 19h Médiathèque Françoise Sagan

**L’ACORT** a organisé une discussion avec Mahir Guven autour de son ouvrage *Rien de personnel*. Écrivain engagé contre le racisme, l’auteur de *Grand frère* et *Les Innocents* évoque l’histoire de sa famille arrivée illégalement en France depuis la Turquie en 1984, une longue aventure d’immigration qui les a rendus français et qui enrichit l’histoire nationale..

## **11**/ PROJECTION-DÉBAT : LES RACINES DU MONDE

Mercredi 2 octobre 19h Médiathèque Françoise Sagan

**Amnesty International Groupe Paris Lafayette** a invité à voir *Les Racines du monde* film de Byambasuren Davaa, puis à en débattre avec Jacques Viers, membre de la commission Responsabilité des Acteurs Économiques d’Amnesty, Khishig Gonchig, membre de l’ONG « Erdem Uram San » et Antoine Maire, chercheur au CERI-Sciences Po et auteur de *Les Mongols, insoumis*. Le film retrace le combat d’une famille vivant sur les steppes mongoles pour sauver ses terres de l’exploitation de l’or par des compagnies minières étrangères..

## **12**/ BALADE INTER-ASSOCIATIVE

Samedi 5 octobre 14h cour de la Médiathèque Françoise Sagan

En coordination avec la *Semaine Bleue*, et pour clôturer cette 29e saison, nous avons déambulé dans les rues du 10e à la découverte de 3 associations de notre arrondissement : **Paillettes & Cambouis** dans leur atelier (1 rue Robert Blache), suivie du **Centre Medem – Arbeter Ring** dans ses locaux (52 rue René Boulanger), puis reçus au siège du **MRAP** (43 boulevard Magenta) pour une dernière visite et un buffet festif. Chaque association a fait visiter ses locaux, a présenté ses missions et activités et a répondu aux questions des participant.es.

Cette balade inter-associative, organisée pour la 2e année, a vocation à perdurer dans les programmes des prochaines saisons, tant elle est riche d’interactions et de potentielles activités ou luttes communes.

# B/ Autres actions citoyennes 2024

**1/ Journée internationale de lutte pour les droits des femmes 8 mars**

[Rencontre-débat](https://www.facebook.com/events/654529669032052) « L’Europe à l’épreuve des droits des femmes » **13 mars 2024 18h30**

à la **Scène du canal** Espace Jemmapes

Organisée par L’ACORT avec la participation de Mine Günbay, vice-présidente de L’ACORT et directrice générale de la Fédération Nationale Solidarité Femmes, Anna Matteoli, directrice adjointe du Centre d’information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) du Bas-Rhin, chargée d’enseignement à l’université de Strasbourg et experte de la Convention d’Istanbul ; Selime Büyükgöze, membre du Conseil d’administration du Network WAFE (Les femmes contre la violence Europe ) et membre de Mor Çatı – Kadın Sığınağı Vakfı (Fondation de refuge pour les femmes) par visioconférence, Camille Gharbi, artiste plasticienne et photographe. Sa pratique artistique est liée à des sujets de société contemporains tels que les violences de genre, les questions de migrations.

Projection du film photographique «*Preuves d’amour*»de Camille Gharbi

# 2/ Collectif de soutien à la Salle de consommation à moindre risque

# L’expérimentation de ce lieu, rue Ambroise Paré, arrive à échéance en 2025. Depuis 2021, ces salles sont renommées par la loi « Haltes soins addictions ».

# Afin de défendre la poursuite du travail accompli par l’association Gaïa, Ensemble nous sommes le 10e a participé à plusieurs réunions de soutien avec des associations de riverains comme Action Barbès, des parents d’élèves des écoles, des membres du Conseil de quartier, d’autres associations médico-sociales, et des usagers. Ces structures forment aujourd’hui un Collectif appelé « La traverse du 10e ».

# Un dossier de presse a été distribué lors d’une soirée festive « portes ouvertes » le 13 décembre 2024. La Mairie du 10e y était présente pour réaffirmer son soutien, cf. page sur son site <https://mairie10.paris.fr/pages/salle-de-consommation-a-moindre-risque-14415>

# 3/ La P’tite Istanbul en fête 15 juin 2024

Organisée par L’ACORT chaque année rue de Metz et à l’angle de la rue du Faubourg Saint-Denis, avec *Ensemble, nous sommes le 10e*, le conseil de quartier Saint-Denis – Paradis et le soutien de la Mairie du 10e. L’objectif de cette manifestation est triple :

* faire connaître et partager les cultures de Turquie dans leurs diversités (kurdes, alévies, grecques, arméniennes et turques) et la société turque ici et là-bas.
* développer et renforcer l’espace interculturel, reflétant l'interculturalité du quartier des Portes.
* créer des liens entre le quartier des Portes et les quartiers de La Grange-aux-Belles et du canal Saint- Martin.

Cette fête du quartier est devenue depuis plus de 15 ans "une tradition citoyenne" pour les habitant-e-s du quartier de la porte Saint-Denis, appelée aussi "La P’tite Istanbul", et un espace multiculturel rassemblant les citoyen-ne-s d’origines diverses. Elle se veut être lieu de solidarité pour une résistance et une vigilance citoyenne contre toutes les formes de racismes, de discriminations, de nationalismes et de fondamentalisme religieux, contre l’immigration jetable et pour une politique migratoire d’accueil, mais aussi un espace de lutte pour la justice sociale, l’égalité pour tout.e.s, la fraternité et la paix.

**La P’tite Istanbul** a rassemblé cette année une quinzaine de stands associatifs, de restauration et d’artisanat et un concert interculturel avec Eléonore Fourniau, Haïdouti Orkestar, Fanfare « Les Bichat Blouse Brothers Brass Band », Opus Delirium.

# 4/ Participation au collectif de mobilisation du 10e pour un accueil digne et solidaire des exilés

**Le Collectif de Mobilisation du 10epour un accueil digne et solidaire des exilé.e.s**regroupe, sous la houlette de L’ACORT (L’Assemblée Citoyenne des ORiginaires de Turquie), les organisations, associations et syndicats du 10e suivants :

L’Assemblée Citoyenne des ORiginaires de Turquie (L'ACORT), Association Culturelle des Travailleurs Immigrés de Turquie (ACTIT), Association des Tunisiens de France (ATF), ATTAC Paris Centre, Cie Avril Enchanté, Comité Solidarité Migrant Paris Centre, Conseil des Citoyens du 10e, Ensemble, nous sommes le 10e, Espace Fârâbî, Espace Universel, FLA (Français Langue d’Accueil) , LDH 10-11, MRAP Paris, Secteur CGT des Cheminots Paris-Est, Union Culturelle Française des Arméniens de France (UCFAF), UL CGT 10, Ville mains jardins

Soutenus par les Partis et mouvements politiques: Ensemble !, Les Écologistes-Europe Écologie Les Verts, La France Insoumise 10e (LFI), Génération.s comité 10, Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA), Parti Communiste Français 10e (PCF), Parti Communiste des Ouvriers de France (PCOF), Parti ouvrier Indépendant (POI), Parti Socialiste 10e

Contact: collectifmobilisation10e@gmail.com

**Réunions/Actions**

- Le Collectif s’est mobilisé dès janvier 2024 contre la loi « immigration, intégration, asile» dite loi Darmanin » signature d’un tract collectif et appel aux manifestations 14 janv et 21 janvier.

- nombreuses réunions en 2024 coordonnées par L’ACORT

- rédaction et diffusion d’une Lettre d’information en avril (cf. annexe 1)

- création d’un « Espace de rencontre et de résistance » en novembre qui se tient tous les derniers vendredis du mois (cf. annexe 2)

# 5/ Réflexion sur la liberté et le droit de s’associer

Poursuite de la réflexion pour défendre le droit des associations à imaginer leurs activités et actions et contre le « contrat d’engagement républicain des associations et fondations bénéficiant de subventions publiques ou d’un agrément de l’État » (loi du 24 août 2021 « confortant le respect des principes de la République » (cf. annexe 3).

Ensemble, nous sommes le 10e demande toujours l’abrogation du décret d’application.

Jean-Baptiste Jobard du Collectif des associations citoyennes a présenté le vœu relatif à la mise en application du Contrat d’engagement républicain, au Conseil de Paris le mercredi 7 février 2024: <https://www.paris.fr/pages/le-conseil-parisien-des-associations-19853>

Historique !!! le *Conseil Économique Social Environnemental* a adopté à l’UNANIMITE (ce qui est très rare) le 28 mai 2024 l’avis « Renforcer le financement des associations : UNE URGENCE DEMOCRATIQUE ». Parmi les 20 préconisations de cet Avis, toutes plus importantes les unes que les autres (la sécurisation de la subvention, la création de nouveaux emplois aidés (d’utilité sociale et citoyenne), la création d’un fonds cogéré national de mobilisation pour la vie associative, etc), l’une est qualifiée de « prioritaire » et est ainsi formulée *« Abroger le contrat d’engagement républicain et lui substituer la charte d’engagements réciproques entre l’État, les collectivités territoriales et le monde associatif ».*

Voir la séance en vidéo ici <https://www.youtube.com/watch?v=Da2x2AESvxY> (aller à la 51e minute)

Pour plus d’informations voir le site <http://www.associations-citoyennes.net/>

Ensemble nous sommes le 10e a diffusé le programme du séminaire 2024-2025 intitulé « Libertés associatives et démocratie » et a participé à certaines de ses réunions :

<https://www.lacoalition.fr/Seminaire-Libertes-associatives-et-democratie-saison-2024-2025>

Nous n’acceptons pas le gouvernement de la peur, peur qui n’offre aucune sécurité mais qui permet de bafouer nos principes les plus essentiels, peur qui empêche les projets associatifs de fleurir ou se développer.

# 6/ Autres participations

# - à l’Agora du Faubourg

Projet de réutilisation de la chapelle de l’ancien hôpital Saint-Lazare « pour un lieu inter-associatif géré collectivement avec les citoyens »

Présenté au budget participatif 2016 (thème « solidarité et cohésion sociale »)

Structure de coordination porteuse : Association Aurore, Ensemble, nous sommes le 10e, Les femmes s’inventent, Le Pari’s des Faubourgs, Quartier partagé, Conseil de quartier Saint-Denis – Paradis

Aucune nouvelle en 2024 du projet ou de l’usage futur tel qu’il était prévu (café associatif, épicerie solidaire, lieux de rencontres pour les associations). Plusieurs visites ont été possibles en 2024 (Journées du patrimoine, balade d’Histoire & vies) sans qu’on en sache plus. Les associations attendent toujours l’appel d’offre de la Mairie… ou la suite pour des propositions aux associations.

# - au Conseil d’arrondissement

Question de pré-conseil du 6 mai : respect des droits humains fondamentaux des palestinien·nes

avec le soutien de la Ligue des Droits de l'Homme de Paris 10e/11e, Attac Paris Centre et l’Union Locale CGT Paris 10e

Madame la Maire,
Depuis le mois d'octobre 2023, le fronton de la mairie est orné d'une banderole réclamant la libération des otages détenus par le Hamas. En complément de cette revendication, nous demandons que l’affichage sur le fronton de la mairie du 10ème arrondissement exige un cessez-le-feu immédiat et affirme que les vies palestiniennes comptent tout autant.
Par un courriel daté du 21 février dernier, nous vous avons demandé un rendez-vous afin d'échanger sur la question de l'affichage sur le fronton de la mairie, vous nous avez fait savoir que vous reviendriez vers nous “rapidement”. Mais aujourd'hui nous sommes toujours sans réponse de votre part, nous n'avons eu aucune possibilité d'échange avec vous et la mairie déploie toujours la même banderole, et seulement celle-ci : "Paris demande la libération immédiate et sans conditions de tous les otages retenus par le Hamas."
D'une part, nous sommes dérangé·es par votre absence de réponse et inquièt·es de constater les difficultés rencontrées par les associations et collectifs de notre arrondissement pour dialoguer avec vous, difficultés que nous n'avions pas rencontrées lors des mandatures de vos prédécesseurs.
D'autre part, après des dizaines de milliers de morts palestiniennes, votre silence sur ce sujet précis nous paraît déplorable et révoltant. Et le message envoyé aux habitant·es et travailleur·euses du 10e arrondissement via l'affichage de cette seule banderole est désolant.
Nous sommes convaincu·es que la mairie du 10e a toute latitude pour afficher sur sa façade le message que nous demandons. La mairie du 12e arrondissement a par exemple accroché la banderole suivante : "Paris demande la libération immédiate et sans condition de tous les otages retenus par le Hamas. Paris appelle au cessez-le-feu, à la protection des populations civiles et à la relance du processus de paix.".
À l'heure où des organisations internationales telles que l'organisation des nations unies ou la cour internationale de justice parlent d'un risque de génocide, nous n'exigeons rien de plus que le respect des droits humains fondamentaux des palestinien·nes, le "droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne" (article 3 de la déclaration universelle des droits de l'homme du 10 décembre 1948).

Nous vous demandons donc à nouveau de modifier la banderole existante ou bien d'y adjoindre une seconde banderole afin d'exiger un cessez-le-feu immédiat et d'affirmer que les vies palestiniennes comptent.

# - au comité de pilotage de la Semaine bleue « Le 10e fête ses aîné.e.s ! » 28 sept - 6 oct 2024

Ensemble nous sommes le 10e a été invitée à participer à la conception et à l’organisation des événements par Mme Isabelle Dumoulin, maire-adjointe, avec les services de la Mairie (Maison des aîné.es et des aidant.es, Espace parisien des solidarités l’ancien CASVP). Ces échanges ont permis d’inclure 2 événements de la 29e saison dans le programme de la Semaine bleue.

**C/ Une politique de communication active**

## NOTRE COMMUNICATION "PAPIER"

Nos principaux supports papier sont :

* l’affiche, le flyer-programme,
* le flyer "Ensemble, nous sommes le 10e"

Nous diffusons également les documents "papier" des associations sur les divers stands que nous animons tout au long de l'année dans le 10e.

À l'occasion de la 29e Saison des Rencontres interculturelles du 10e du 10 sept au 5 oct 2024, nous avons valorisé la diffusion de nos flyers et de nos affiches via nos réseaux partenaires associatifs et nous remercions les services de la Mairie, la Médiathèque Françoise Sagan, la Maison des associations, et Mme Isabelle Dumoulin, maire adjoint, d’avoir si bien diffusé et répercuté nos événements.

## NOTRE COMMUNICATION NUMÉRIQUE

Nos informations sont fréquemment relayées à partir de nos pages Facebook, Twitter, de même par le site Internet de la Mairie du 10e et nous utilisons "Que faire à Paris" pour certains de nos évènements en cours d'année particulièrement lors de la saison interculturelle.

En ce qui concerne les réseaux sociaux, nous sommes souvent sollicités par des associations pour communiquer sur leurs activités et plus particulièrement sur leurs événements.

# 1/ Site Internet

*Ensemble, nous sommes le 10e* dispose d'un site Internet bien référencé et réactualisé régulièrement [https://ensemble10.fr](https://ensemble10.fr/). On y trouve les actualités des associations et des informations sur les actions citoyennes.

# 2/ Facebook

*Ensemble, nous sommes le 10e* est activement présent sur Facebook depuis avril 2010 : https://[www.facebook.com/ensemble.noussommesledixieme](http://www.facebook.com/ensemble.noussommesledixieme)

Nous partageons des informations sur nos évènements et ceux des associations adhérentes d'*Ensemble*, également présentes sur Facebook. Ici aussi, nous relayons largement les initiatives des associations et structures diverses du 10e, notamment celles qui ne sont pas présentes (ou faiblement présentes) sur Facebook.

# 3/ Twitter

*Ensemble, nous sommes le 10e* a été présente sur Twitter de mars 2012 (@Ensemble10Paris) à septembre 2018, en sommeil ensuite jusqu’à novembre 2020 où la diffusion d’informations régulières sur ce compte a repris , ce qui a permis une visibilité plus grande et très suivie.

**4/ Notre liste de diffusion**

Nous envoyons nos informations à environ 200 destinataires enregistrés dans nos fichiers, afin de préparer nos réunions mensuelles et de communiquer sur nos évènements ou ceux de nombreuses associations et structures diverses.

Pour préparer les événements de la 29e Saison des Rencontres interculturelles du 10e, nous avons beaucoup utilisé la communication numérique, en développant une communication spécifique à chaque événement.

## ANNEXE 1

##

## **ANNEXE 2**

##

## **ANNEXE 3**

**Réflexion sur la liberté et le droit de s’associer**

La loi n°2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République oblige les associations et les fondations à souscrire un contrat d’engagement républicain dès lors qu’elles souhaitent obtenir un agrément d’État, une subvention publique ou accueillir un jeune en service civique. Au terme de ce contrat, les associations devront s’engager à respecter les principes de liberté, d’égalité, de fraternité, à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République, et à s’abstenir de toute action portant atteinte à l’ordre public. C’est exactement ce que les associations font déjà, et les pouvoirs publics disposaient de tous les leviers juridiques nécessaires au contrôle, à la sanction et à la dissolution, et avaient déjà les moyens judiciaires de faire respecter la République et ses principes républicains.

De plus, depuis 2014, la « charte des engagements réciproques » offrait des prolongements et déclinaisons intéressantes de la loi de 1901 : un outil important à disposition de tous. Le Haut Conseil à la Vie Associative a estimé qu’en s’engageant, lors de toute demande de subvention, à respecter les valeurs et principes de la « charte des engagements réciproques », toute association prenait déjà une obligation contractuelle suffisamment forte sans qu’il ne soit besoin de confirmer cet engagement en signant un nouveau texte.

Le 1er Janvier 2022, une nouvelle étape importante dans le contrôle des associations et des personnes qui les animent (les dirigeants, les salariés ou l’ensemble des 22 millions de bénévoles en France) a été franchie avec la publication au Journal Officiel du décret d’application immédiate instituant le « contrat d’engagement républicain ». La signature de ce texte conditionnera désormais tout soutien (financier mais aussi matériel) et agrément public.

Le monde associatif est vaste, divers et hétérogène, mais ce texte qui précise la loi du 24 août 2021 réussit l’exploit de faire l’unanimité contre lui. Les associations s’engagent au quotidien pour faire vivre et défendre les principes républicains, nul besoin d’un contrat pour le leur rappeler. Cette loi « séparatisme » s’inscrit dans une politique où la « sécurité » alimente les discours les plus haineux. Ce n’est pas du tout ce qui régit la vie associative, basée sur l’éducation des personnes, la confrontation des idées, la protection de l’environnement, la solidarité et la construction d’une société plus juste.

Le Haut conseil à la vie associative, la Défenseure des droits, la commission nationale consultative des droits de l’Homme ont rendu des avis particulièrement critiques et sévères à l’égard de cette loi.

En créant de nouvelles sanctions, non-suspensives, basées sur des formulations imprécises d’un texte laissant prise à des interprétations très larges d’autorités administratives (et non plus judiciaires), le décret d’application confirme hélas ces analyses : le contrat d’engagement républicain tend à confier à l’administration un pouvoir d’interprétation et de sanction très large sans information claire, préalable et obligatoire, sur les voies de recours susceptibles d’être exercées par les associations et les fondations mises en cause. Le Haut Conseil estime nécessaire que la responsabilité de l’association ou de la fondation ne puisse pas être engagée par la seule décision de l’administration, mais qu’un juge soit saisi à cet effet.

Concernant l’Engagement n°1 : Respect des lois de la République

Le Haut conseil à la vie associative a publié que cet engagement ne doit pas empêcher l’expression des associations dans leur rôle de contre- pouvoir, notamment les associations qui prônent des actions publiques d’interpellation, à travers des manifestions ou des actions pouvant être qualifiées par les pouvoirs publics d’actes de désobéissance civile. La déclaration des droits de l’homme et du citoyen de 1789, précise en son article 2 qu’il existe un « droit de résistance à l’oppression », pouvant trouver sa traduction concrète dans des actes de désobéissance civile.

Le Collectif des associations citoyennes, le Mouvement associatif, la Ligue des droits de l’homme et bien d’autres, appellent à l’abrogation de ce décret.

Sources :

Loi n°2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République

Décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021 pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et approuvant le contrat d'engagement républicain des associations et fondations bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément de l’État

Collectif des associations citoyennes Mouvement associatif

Haut conseil à la vie associative.